

7 avril 2020

Province de Québec  
Municipalité du Canton de Hope  
MRC de Bonaventure

A une session régulière du Conseil Municipal du Canton de Hope, dans le comté de Bonaventure, tenue à huis clos par conférence téléphonique, ce septième jour du mois d'avril de l'an deux mil vingt, à dix-neuf heure, sont présents :

Laurette Chapados  
Claude Roussy  
Magella Grenier  
Delisca Doucet  
Rejean Desroches  
Patricia Delarosbil

Tous conseillers et tous présents sous la présidence du Maire Monsieur Hazen Whitton.

La directrice générale est aussi présente.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours; soit jusqu'au 29 mars 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présence soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par conférence téléphonique.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par conférence téléphonique.

40-2020

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Laurette Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet d'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

41-2020

**ACCEPTATION ET SUIVI DU PROCÈS VERBAL DU 3 MARS 2020**

Il est proposé par Delisca Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que les minutes du 3 mars 2020 soient acceptées telles que rédigées.

Adoptée

42-2020

**COMPTES**

Il est proposé par Réjean Desroches et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes certificats no 04-20 et 04A-20 au montant de 18 954.49\$ soient acceptés et la directrice générale est autorisée à les payer.

Adoptée

43-2020

**ACHAT EN COMMUN**

Il est proposé par Magella Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité du Canton de Hope confirme sa participation aux achats en commun 2020 en fonction des quantités soumises lors du sondage effectué en février 2020 par les MRC d'Avignon et de Bonaventure.

Nous acceptons les prix et les recommandations soumises dans les tableaux synthèses, soit Les Aménagements Lamontagne inc, 390\$/mètre cube, BMR New Richmond, 9.29\$/sac de cold pach et Permaligne, 219\$/ Km de ligne de rue.

Adoptée

44-2020

**APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ - DEMANDE D'ASSOULISSEMENT DES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ AU FONDS D'ATTÉNUATION ET D'ADAPTATION EN MATIÈRE DE CATASTROPHES (FAAC)**

**CONSIDÉRANT** la résolution n° 2020-03-035 (4 mars 2020) de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé relativement à la « demande d'assouplissement des critères d'admissibilité au FAAC » adressée au ministère de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada;

**CONSIDÉRANT** que notre Municipalité est soucieuse de la problématique invoquée par la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé dans ce dossier;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par Claude Roussy que la Municipalité du Canton de Hope appuie la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé dans sa démarche à l'effet de demander au ministère de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada un assouplissement des critères d'admissibilité au FAAC.

Adoptée

45-2020

**PROTOCOLE D'ENTENTE D'ENTRAIDE INTERMUNICIPAL**

Il est proposé par Magella Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que Nancy Castilloux, directrice générale et Hazen Whitton, maire soient autorisés à signer le protocole d'entente d'entraide intermunicipal entre la municipalité du Canton de Hope, la municipalité de New Carlisle et la ville de Paspébiac.

Adoptée

46-2020

**SUSPENSION DU CALCUL DES INTÉRÊTS**

Il est propose par Delisca Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que les taux d'intérêts et pénalités du règlement 299-2019 sont suspendu et sont fixés à 0% jusqu'à l'expiration de la période de la déclaration d'état d'urgence sanitaire prévu par le décret no 177-2020 du 13 mars 2020.

En cas de renouvellement de cette déclaration d'état d'urgence, la suspension prévue par la présente résolution est renouvelée pour une période équivalente.

Adoptée

47-2020

**LUMIÈRES DE RUE**

Il est proposé par Delisca Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité fasse réparer les lumières défectueuses.

Adoptée

48-2020

**SURPRESSEUR**

Il est proposé par Réjean Desroches et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité fasse réparer le surpresseur chez le Groupe Voyer au coût de 3 442.78\$

Adoptée

49-2020

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Patricia Delarosbil que la séance soit levée.

En signant le procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

---

Hazen Whittom, maire

---

Nancy Castilloux,  
Dir.gén

